

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

LA SITUATION DE L'EGLISE CATHOLIQUE

AU ROYAUME DE WURTEMBERG.

Ce grave sujet, dont nous n'avons dit que quelques mots rapides dans une de nos dernières *Revue ecclésiastiques*, méritait d'être traité plus à fond. Mais avant d'entreprendre la douloureuse tâche de tracer le tableau des misères d'une portion si considérable du troupeau de Jésus-Christ, dans un royaume qui ne compte pas encore quarante années d'existence, nous croyons utile de donner à nos lecteurs une esquisse très-abrégée des événements et des vicissitudes politiques qui ont concouru à donner au Wurtemberg son étendue et sa forme de gouvernement actuelle.

L'ancien duché de Wurtemberg, y compris le comté de Teck, créé à l'extinction de la maison de Souabe en 1254, n'avait dans le *saint empire romain* d'autre situation privilégiée que celle de directeur du *cercle* de Souabe. La population était, depuis le règne néfaste du duc Ulric, exclusivement protestante-luthérienne, de sorte qu'il n'était permis à personne d'y exercer un art ou un métier, s'il ne professait ostensiblement la confession d'Augsbourg.

Des circonstances, qu'il serait inutile de rapporter ici, avaient engagé l'un des derniers ducs à embrasser la foi catholique, sans cependant qu'aucun d'eux pût se permettre de la pratiquer en public. Cette réserve était si rigoureusement observée, que les aumôniers chargés de desservir la chapelle intérieure du palais, ne pouvaient se montrer autrement au-dehors qu'en costume laïque, ce qui, à l'époque dont nous parlons, les obligeait à porter pour la coiffure, la poudre et la queue, et pour le reste du costume des habits de différentes couleurs. Cette situation singulière du souverain vis-à-vis de ses sujets ne changea que lorsque, par suite du mariage du duc Eugène avec une princesse prussienne et d'une capitulation, où, moyennant le prix d'une pension viagère de 40,000 florins que lui accordèrent les Etats du duché, les enfans issus de ce mariage furent élevés dans la confession d'Augsbourg.

Les guerres de la révolution étant survenues, les souverains du Wurtemberg s'empressèrent de se détacher des intérêts de l'empire d'Allemagne, dont ils étaient vassaux, et de faire leur paix particulière avec la république française; ce qui valut d'abord au duché d'être érigé par Napoléon en 1803 au titre d'électorat. L'on sait comment cet état de paix et d'amitié avec la république se transforma en une situation d'alliance offensive et défensive avec l'empereur des Français; situation qui valut au duché-électorat de Wurtemberg, en 1805 au traité de Presbourg, son érection en royaume faisant partie de la confédération du Rhin, et en cette qualité, vassal de son protecteur impérial.

A ce moment, le nouveau royaume acquit un accroissement de territoire. Aux domaines qui, quelques années auparavant, lui avaient été assignés en bienveillantes indemnités du comté de Montbéliard, et d'autres seigneuries confisquées sur la maison ducale, et incorporées à la France, furent ajoutées de nouvelles augmentations qui triplèrent ainsi les possessions et la population de l'ancien duché. Ces concessions de territoires se composaient de principautés séculières et ecclésiastiques, et de villes autrefois libres et impériales, les unes catholiques et quelques-unes mixtes; en sorte que le nouvel Etat devint mixte lui-même, comprenant un total de population de dix-sept cent mille habitans, dont plus d'un demi-million professe la religion catholique.

Ces acquisitions, comme toutes celles que font les Etats nouveaux, ne peuvent et ne doivent jamais s'accomplir, sans que le nouveau souverain s'oblige à respecter de tous points le *statu quo* religieux de ses sujets. En leur donnant une constitution représentative, le nouveau roi ne manqua pas de déclarer et de sanctionner cette obligation, en assurant à l'Eglise catholique de ses Etats les mêmes droits et prérogatives dont jouissait le culte protestant-luthérien. Tel est le point de vue sous lequel il faut considérer la situation légale de l'Eglise catholique dans ce pays.

Mais là, comme ailleurs, le gouvernement se prétend chargé de protéger l'Eglise catholique, qui lui est étrangère, comme il le fait pour l'Eglise hétérodoxe, à laquelle il appartient, et sous des prétextes véritablement insensés, il s'en arroe le gouvernement, non point d'une façon directe, mais indirectement, par une institution évidemment calquée sur celle que le grand persécuteur de l'Eglise l'empereur, Nicolas, exploite d'une manière si scandaleuse au détriment de l'administration ecclésiastique de l'Eglise catholique.

A l'imitation de ce qui existe à Saint-Petersbourg, le roi de Wurtemberg a donc aussi établi dans ses Etats un *consistoire* pour le culte luthérien-évangélique, et un *conseil ecclésiastique* (Kirchenrath), pour l'Eglise catholique. Ce conseil étant tout entier à la nomination du prince, il donne à ses membres un rang élevé dans l'Etat, et des émolumens en rapport avec cette situation considérable. N'est-ce pas là comme un appât inévitable jeté à l'ambition et à la cupidité de ceux des membres du clergé dont la vocation n'a pas été assez sainte! Ce conseil, d'ailleurs soumis aujourd'hui en toutes choses au bon plaisir d'un ministre (M. de Schlayer) trop connu par son hostilité contre l'Eglise, présente à tous les bénéfices ecclésiastiques, sans en excepter l'évêché. De sorte qu'il y a là un centre de *servilisme* et de soumissions intéressées vers lequel se porte toujours la partie la moins respectable du clergé. Les ambitieux de places ecclésiastiques n'épargnent aucune complaisance pour lui plaire, et l'on sait jusqu'où peut être amenée la misère humaine, une fois entrée dans cette dangereuse voie. Comme pour l'administration et la perpétuité du sacerdoce il faut des évêques, le gouvernement s'est vu forcé d'entrer, à ce sujet, en accommodation avec le Saint-Siège. Mais d'abord il a eu soin de réduire le royaume tout entier en une seule circonscription diocésaine. Malheureusement le prélat qu'il a fallu agréer en cour de Rome, n'a pas même entrepris de résister à l'usurpation de ses fonctions épiscopales par cet instrument des volontés ministérielles qui est appelé *conseil ecclésiastique*. C'est ce conseil qu'il nomme, dépossède et transfère d'un emploi à l'autre les professeurs de théologie, les doyens, les curés; et tout cela à sa guise. Ainsi, sous le premier prétexte venu, il déplace un professeur de théologie dogmatique ou morale de sa chaire, il déplace un curé et envoie l'un et l'autre en qualité de vicaires ou de chapelains, dans des paroisses éloignées. Le ministre dirigeant, qui domine le conseil, punit par ces déplacements, la moindre résistance à ses volontés qu'il ose qualifier de *lois de l'Etat*. Le chapitre même que l'on a accordé à l'évêque, principectivement à l'exercice de ces énormes abus; bien plus, il aurait résisté aux plaintes et aux remontrances de l'évêque, si ce malheureux prélat avait, dès le commencement de son épiscopat, pu trouver en lui le courage d'en manifester quelques-unes.

La première conséquence de cet ordre de choses a été de *mondaniser* le clergé. De peur que le goût pour les études théologiques n'amènât quelque polémique doctrinale et ne vint à troubler la *paix religieuse*, on a remplacé, dans l'éducation cléricale, la dogmatique par l'étude des *belles lettres*. Schiller et Goëthe ont été, par ordre supérieur, introduits dans toutes les bibliothèques des séminaires et des chapitres: et chose incroyable, au lieu de réciter leur Bréviaire, les élèves et les maîtres lisent des romans! La dessuétude du Bréviaire en était même venue à ce point, que beaucoup de prêtres ne savaient comment s'y prendre pour le réciter. En 1839, par exemple, quelques séminaristes s'étant proposé de réciter en commun l'office de la solennité de Noël, vinrent prier leur sous-régent de les diriger dans cet acte de dévotion; il leur répondit par un refus fondé sur l'aveu *qu'il ne connaît rien au Bréviaire*. L'on ne s'entend pas mieux quant au Rituel, le considérant comme un règlement auquel chacun peut se conformer ou se soustraire. Pour conférer les sacrements, l'un se servait d'un cahier manuscrit, rédigé par lui-même; l'autre d'un ancien Rituel, fabriqué par le ci-devant évêque intrus de Constance; un troisième proférait celui de quelque autre novateur. Tout était devenu arbitraire dans les cérémonies du culte catholique. Un jour, un répétiteur du séminaire avait fait une conférence à ses élèves sur la nécessité du Rituel, et, (comme le diocèse de Rottembourg n'en avait point de propre) leur ayant recommandé celui du diocèse de Limbourg, il reçut, à ce sujet, du conseil ecclésiastique une sévère réprimande.

Le despotisme ministériel embrassait de même tous les détails de l'administration ecclésiastique. Il influait même sur la traduction de l'*Ordo* c'est-à-dire du *Directorium* annuel qui règle les rites et classe la fête de l'Assomption au nombre des grandes solennités annuelles de l'Eglise, en lui substituant l'Ascension de Notre-Seigneur. Le culte public pour cette fête de la très-sainte Vierge, fut réduit à la messe et au sermon; les vœux, le salut, la récitation du rosaire, et toutes les autres pratiques si anciennes et si populaires furent entièrement supprimées. S'il restait aux pasteurs quelque liberté, ce n'était que celle de pousser plus loin encore les réformes. L'on vit un jour un curé, donnant la sainte eucharistie, renvoyer de la table de communion ses fidèles qui, suivant l'ancien usage du peuple allemand, s'y étaient pré-

sentés le *chapelet à la main*. Le doyen rural auquel il en avait été porté plainte, n'en blâma pas son subordonné, attendu que le chapelet n'était pas approuvé dans l'*Ordo*. En revanche, il défendait rigoureusement la récitation à haute voix de quelques *Pater*, pour le soulagement des malades qui recouraient aux prières de la paroisse, parce que cette pratique était nominativement interdite par l'*Ordo*.

Peu à peu cependant le peuple s'est lassé de toutes ces entraves mises à sa piété, l'on a vu tout à coup des communes entières s'assembler et rédiger des suppliques au roi, réclamant de leur souverain protestant ce que le conseil ecclésiastique, l'évêque et son chapitre inspirés par lui, leur avaient enlevé. Elles se plaignaient de ce que tout ce qui distingue leur Eglise, et manifeste ses croyances, avait successivement disparu dans toute l'étendue du royaume. Nulle part on ne découvrait plus de vestige des anciens couvens, pas même de Sœurs de la Charité dont l'établissement dans leurs hospices communaux venait d'être refusé aux vœux et aux supplications de villes presque entièrement catholiques. Plus de missions ni exercices spirituels. Il est bien vrai cependant qu'il n'y a pas de pays où l'on chante et prêche aussi longuement qu'en Wurtemberg, afin d'assimiler de plus en plus le culte catholique au culte luthérien, dont l'exercice ne se compose que de ces deux manières. C'est même dans le Livre des *Cantiques* que se manifeste surtout le rationalisme que les protestans sincères désavouent eux-mêmes. Cette doctrine, en rejetant la grâce comme élément de la vie chrétienne, réduit tout à l'enseignement pour le peuple, et au jugement individuel pour les classes plus élevées. Du reste, toute assimilation des deux cultes n'a, dit-on, pour objet et pour fin que la *paix confessionnelle* !

En réalité, la grande pensée du gouvernement, celle à laquelle se coordonne tout ce système, c'est de former dans le royaume une Eglise catholique nationale, gouvernée par une autorité centrale, émanée du pouvoir politique et instituée par lui. Afin d'en venir là, on s'efforce de plus en plus de briser l'unité qui lie encore cette Eglise avec Rome.

Mais ce que le gouvernement n'avait pas prévu et ce qui aujourd'hui lui inspire de vives inquiétudes, c'est qu'à mesure que s'augmente le dépérissement de la foi parmi la population catholique, on voit diminuer aussi la moralité dans le pays. On dit bien aux députés catholiques : Si votre Eglise était ce que vous dites, pourquoi le peuple qui pratique votre culte, est-il tel que nous le voyons ? Ainsi agissent et raisonnent tous les ennemis de l'Eglise. Ils commencent par la grotter, et puis ils demandent pourquoi elle n'agit pas ! La main profane du pouvoir temporel et protestant a saisi et brisé tout ce qui, aux yeux des catholiques, était saint et sacré ; l'on a banni de la chaire toute exposition raisonnée du dogme, que l'on punit comme controverse hostile à la religion dite de l'Etat ; la prédication évangélique a été réduite à quelques discours vagues et généraux sur des points de morale séparés de l'enseignement dogmatique. Et l'on s'étonne de la précoce corruption des générations naissantes ! A peine, dans les écoles, la jeunesse catholique entend-elle parler de la divinité et de ses attributs, sous une forme abstraite, inintelligible à de jeunes intelligences ; et là, par ordre supérieur, doit se borner ce que l'on appelle l'*instruction religieuse* ! Des mystères essentiels de la foi catholique, du grand sacrifice de la nouvelle alliance, il n'en saurait être question, de peur de scandaliser l'hérésie et de provoquer ses clameurs. De l'unité catholique et du centre apostolique, jamais la jeunesse n'en entend parler. De sorte que ces points capitaux de l'enseignement catholique sont absolument ignorés ou au moins très-imparfaitement compris par le peuple. D'une part les sacrements sont administrés avec une précipitation extrême, de l'autre ils sont reçus par contume et sans instruction ou véritable disposition préalable. Les uns les reçoivent froidement et sans fruit, et les autres s'en éloignent avec mépris. D'accord avec les instrumens ministériels, l'*Ordo* ne cesse de répéter au clergé et au peuple la recommandation assez inutile, ce semble, de ne pas se laisser détourner de leurs affaires temporelles par les offices de l'Eglise, ni par la prière particulière. Ces préceptes n'ont été malheureusement que trop compris ! Il en résulte qu'en leur ravissant, ou au moins en affaiblissant dans leurs cœurs l'antique et robuste foi de leurs pères, l'on a presque effacé en eux la crainte de Dieu, et le respect pour les préceptes de la sainte Eglise.

Cette situation si déplorable, fruit de l'aveuglement et de la fausse politique d'un gouvernement hétérodoxe, serait-elle désespérée ? Non ! Car dans l'ordre admirable de la Providence, le mal ne saurait dépasser la limite qu'une main toute puissante lui a tracée. Comme le flot dévastateur à qui il a été dit d'en-haut : *Huc usque venies* ; le mal qui dévore les nations recule à son tour ; et, sous l'égide divine, la puissance du bien reprend le dessus et ne tarde pas à regagner le terrain que lui avait fait perdre la conspiration la plus savamment ourdie. Dans un prochain numéro, nous aurons à montrer les symptômes plus consolans de la réaction religieuse qui commence à se manifester dans le royaume de Wurtemberg. (Suite.)

L'ISLANDE ET LE MONT HÉCLA.

L'Islande (*Iceland*, terre de glace) située dans le voisinage du cercle polaire, présente à un haut degré le contraste des frimas et des effets du feu. Dans aucune autre partie du globe on ne trouve sur une même étendue de terrain autant de cratères vomissant des flammes, autant de sources d'eaux bouillantes, autant de coulées de lave. L'aspect de cette terre a quelque chose de sauvage et de bizarre ; la forme même de l'île entière rappelle l'idée des convulsions et des déchirements qui l'ont travaillée en tous sens.

le long de la côte, de profondes découpures, par où la mer s'engouffre, et d'innombrables langues de terre qui s'avancent au sein des eaux ; des lacs et des ruisseaux tortueux des chaînes de montagnes.

Vers l'an 961, le pirate norvégien Naddodd découvrit l'Islande, où il fut jeté par une tempête ; il n'y trouva aucun habitant, et l'appela *Snoiland*, terre de neige. En 984, Gardar, Suédois, fut aussi poussé par les mauvais temps sur ces côtes ; il reconnut qu'elles appartenaient à une île à laquelle il donna le nom de *Gardarsholm*, île de Gardar ; ce fut lui qui, à son retour enflamé par ses récits l'imagination des Norvégiens, au point qu'un autre pirate, Floki, résolut de s'emparer de ce pays nouveau. On raconte que la boussole n'étant pas encore connue, Floki prit trois corbeaux pour lui servir de guides ; après avoir touché aux îles Féroë, il en lâche un, qui aussitôt retourne à Féroë ; quelque temps après il en lâche un second, qui ne trouve point de terre et revient à bord ; enfin le troisième, parti plus tard, s'en va droit en Islande ; et Floki, se dirigeant selon le vol du corbeau, y aborde peu de temps après. Il s'installa ; mais ayant négligé la culture de la terre pour la pêche, il perdit tout son bétail. L'hiver survint, les bêtes se remplirent de glaces et notre aventurier, désolé s'en retourna l'été suivant en Norwège, bien résolu d'abandonner sa conquête, qu'il a cependant nommée du nom qu'elle porte encore aujourd'hui. Cependant il paraît que tous ses compagnons ne partageaient pas son avis sur le pays qu'il dédaignait, car Thorulf, l'un d'entre eux, en faisant un éloge pompeux, et pour en donner une idée employait cette expression, *Chaque brin d'herbe y distille le beurre*.

Les premiers établissemens en Islande datent de 874 ; ils furent effectués par deux Norvégiens, Hiorcil et Ingolf. Mais rien ne contribua davantage à peupler cette île que la tyrannie exercée par Harald, roi de Norwège sur les petits princes qui l'entouraient, et sur ses vassaux : en moins de cinquante ans toutes les côtes furent habitées.

L'Hécla, qui jouit de la même célébrité que l'Etna et le Vésuve, n'est cependant pas aussi considérable que quelques uns de ses voisins, soit comme montagne, soit comme centre d'éruption volcaniques ; mais il se trouve placé dans la partie sud de l'île, à peu de distance du rivage, en vue des navigateurs qui se rendent au Groënland et dans le nord de l'Amérique ; il s'est d'ailleurs fait remarquer surtout par la fréquence de ses éruptions. Le célèbre Bank l'a visité avec Solander et Troil en 1772 (1833, page 64) ; vers le commencement de ce siècle, il fut examiné et décrit de nouveau, ainsi que toute l'Islande, par ordre du gouvernement danois ; et en 1810 M. Mackensie, le docteur Holland et quelques autres, y sont encore montés.

Tous ces voyageurs font mention d'une coline de lave formant autour du volcan une sorte de rempart de 40 à 70 pieds de hauteur ; une fois les difficultés de cette barrière franchies, le reste du chemin est facile. Il ne vient ni herbes ni plantes à deux lieues à la ronde ; le sol est en partie inondé par des fleuves de pierres fondues ; partout des pierres poncees et des cendres.

Le sommet de l'Hécla est divisé en trois points, dont celle du milieu est la plus élevée ; mais dans certaines directions, et notamment dans celle où l'on a pris le dessin que nous en donnons, la montagne se termine par une simple masse conique. Sa hauteur, au-dessus du niveau de la mer, n'est pas exactement connue, elle paraît être de quatre à cinq mille pieds. — Lorsque Bank et ses compagnons y montèrent, le haut de la montagne vomissait des tourbillons de vapeur ; à quatre cents pas du sommet, ils trouvèrent un trou de trois pieds de diamètre, il s'échappait une vapeur tellement chaude, qu'aucun thermomètre n'en put déterminer la température, et en même temps ils étaient entourés de nuages, qui laissaient parfois sortir un vent si violent que les voyageurs étaient obligés de se coucher à plat ventre pour n'être point emportés et jetés dans les précipices. — Au contraire, dans la reconnaissance qui fut faite de l'Islande vers le commencement de ce siècle, les explorateurs atteignirent le sommet en marchant au travers de deux pieds de neige. C'était un mois de juin ; ils ne trouvèrent ni fissures, ni fumée, ni feu, ni sources d'eau bouillante ; le silence le plus profond et le calme le plus parfait régnaient sur la montagne. Ils redescendirent par le côté occidental, le long d'un ravin profond, qui sillonne l'Hécla du haut en bas, et qui leur parut être la trace de l'éruption de 1300. Les annales rapportent qu'à cette époque le volcan creva dans toute sa longueur, et fut ouvert jusqu'aux entrailles.

On a remarqué la singulière coïncidence de certaines éruptions de l'Etna ou du Vésuve avec celles des volcans d'Islande, notamment en 1538, 1556, 1717, 1754, 1755, et en 1766, époque de la dernière grande éruption de l'Hécla.

On ne conçoit que difficilement comment un pays aussi sujet aux terribles effets des volcans peut continuer à être habité. Les annales sont remplies du récit des ravages que les laves, les pierres enflammées et les tremblemens de terre ont causés. quelquefois, au lieu de feu, des montagnes de glaces qui occupent le sommet de quelques volcans se fondent en torrens ; en 1728 au contraire, un grand lac fut desséché, et remplacé par un fleuve de lave incandescence, sur quatre lieues de longueur et une lieue et demie de large. — En 1783, le *Skaptaun-Jökul* fit une éruption plus terrible que n'avait été aucune de celle de l'Hécla. Neuf mille créatures humaines y perdirent la vie, non pas seulement, il est vrai, par le feu et la pluie de cendres, mais aussi par suite de la disette que causèrent la ruine de la végétation, la perte des troupeaux et la fuite du poisson le long de la côte,

BULLETIN.

Rapport du R. P. Durorher au R. P. Guigues, Supérieur de la Congrégation des Oblats, sur la mission des Chantiers

« Ce n'est que le soir lorsqu'on n'y voit plus qu'ils se réunissent à leurs cahanes, et c'est le temps de les prendre. A mesure qu'ils arrivent on fait connaissance avec eux, on leur raconte quelques traits d'histoire propres à les égayer, on leur fait chanter des cantiques, ce qu'il font bien volontiers. On soupe avec eux sans façon, on met le lard sur le pain et le ponce par-dessus, on arme sa main d'un couteau, puis sans regarder si c'est toujours bien propre, on fait passer cela en avalant quelques gorgées de thé. Le tout mêlé ensemble fait une admirable composition bien propre à faire disparaître la faim. Cette manière de faire connaissance leur plaît beaucoup, et lorsqu'ils nous voient ainsi confondus avec eux, ils sont sans préjugés contre nous. Ils nous écoutent avec attention. Déjà on a gagné leur affection, puis par manière de conversation on leur fait une instruction sur quelque une des fins dernières, ce qu'ils écoutent avec empressement. On leur fait la prière du soir. On leur parle de confession. Puis on leur fait un examen de conscience. Enfin on les confesse. Cette besogne prend un peu de temps et nous fait arriver ordinairement entre minuit et deux heures. Nous commençons alors à apercevoir quelques changements; mais le sommeil accablant qui alors nous poursuit, nous fait oublier tout le reste. On ne trouve pas le lit dur. On prend chacun sa couverture, puis on s'étend comme on peut sur le bois. Le matin en s'éveillant, on n'est pas tenté de rester au lit, la tête ne colle pas sur le coussin. On n'a pas non plus besoin de se changer à cause de la transpiration, car lorsqu'il fait vingt-cinq degrés de froid et que le feu s'éteint, on trouve de la glace au bout du nez, c'est bientôt fait: la toilette n'est pas bien longue. Il faut songer à leur dire la messe qu'ils entendent avec beaucoup de piété. Rien en effet de plus touchant. Tout nous rappelle dans ce pauvre réduit la bonté de notre Sauveur; il est né dans une étable, il s'abaisse encore plus ici; dans l'étable tous l'adoraient, mais dans ce chantier où il paraît entouré de la pauvreté, tous le blasphémaient, il n'y a que quelques heures. Je n'ai jamais senti tant de pensées à la fois, ni été plus touché qu'au moment du sacrifice dans un chantier. Aussi nos jeunes gens redevenus catholiques en quelques momens, se sentaient comme malgré eux, portés à aimer celui qu'ils avaient blasphémé. Il est étonnant de voir comme la grâce agit promptement et avec efficacité sur ces jeunes gens, qui ne se reconnaissent plus eux-mêmes. Après cette courte mission d'une nuit, nous laissons à regret ce chantier pour repasser dans un autre. Nous emportons les regrets de ceux que nous venons de voir et leurs promesses de persévérance dans le bien. Nous avons pu nous convaincre qu'ordinairement ils sont sincères. Un voyageur qui parcourait les chantiers que nous avons visités, demandait à quelqu'un d'où venait ce changement qui était si frappant? C'est, répondit-il, que nous avons entendu nos missionnaires, et qu'à présent nous sommes comme le reste du monde, nous avons des curés. Nous avons ainsi parcouru les chantiers jusqu'à cinquante lieues sur la Rivière Gatineau. Travaillant une partie des nuits, étant obligés pendant le jour de nous transporter d'un chantier à l'autre, nous prenions un peu de sommeil sur la voiture, ce qui n'est pas tout-à-fait commode. Nous avons pu cependant, nous reposer un peu en évangélisant quelques familles canadiennes et sauvages qui se trouvaient sur notre route. Là nous baptisions, faisons le catéchisme entendions les confessions, mais pendant le jour, nous avions au moins la nuit pour nous reposer. Les trajets que nous avons à faire pour aller d'un chantier à l'autre étaient quelquefois longs et difficiles. Il nous a fallu quelquefois changer de voiture, faire une partie du chemin sur nos jambes, prendre notre modeste dîner à la gelée sans abri, obligés de marcher en mangeant pour ne pas être saisis par le froid. Bien entendu que le pain et le lard glacés nous croquaient sous la dent, encore quelquefois avions nous à nous défendre de certains animaux qui, enviant notre nourriture, s'attroupaient autour de nous. Nous avons un de ces jours, à faire un long trajet, onze lacs à traverser pour nous rendre aux premières habitations par des chemins affreux. La neige tombait à plein temps, le vent l'agitait tellement qu'à peine pouvait-on apercevoir le chemin: notre pauvre cheval dans la neige à moitié jambes avait peine à traîner la voiture. Il fallut un peu payer de nos jambes. Déjà nous étions à la fin du jour et nous n'avions que la moitié du chemin fait. Quel parti prendre, se déterminer à coucher au milieu du bois sans autre toit que les

grands pins qui nous environnaient, était le meilleur parti. Nous pouvions faire du feu et camper. Mais mon compagnon frappé de la pensée que quelques jours auparavant deux hommes s'étaient gelé les pieds et les mains à quelques distances de là, ne put se déterminer à ce parti, pour ne pas trop le contrarier nous nous décidâmes à continuer. Mais quelle inquiétude, notre cheval pouvait manquer de forces, nous pouvions perdre le chemin lorsqu'on n'y verrait plus, surtout sur les lacs où il y avait de l'eau sous la neige. Nous ne pourrions plus, lorsque la noirceur nous aurait gagnés, trouver du bois sec pour allumer du feu. Dans ces pensées nous avançons lentement, tête basse, ne disant mot: lorsque, ce que nous avions prévu arriva. La neige avait tellement comblé le chemin sur un lac que nous le perdîmes. Ce ne fut qu'après une heure de recherche que nous pûmes le retrouver. Nous étions transis de froid, nous sentions le besoin de nourritures, mais il était nuit close, il n'y avait plus moyen de faire du feu. Il fallut se contenter de quelques bouchées de pain gelé que nous avions peine à brôyer sous les dents. Nous n'étions pas joyeux, chacun pensait à soi-même. Cependant nous avançons toujours vers notre but. Ce ne fut qu'après le milieu de la nuit que nous arrivâmes à un chantier. Nous étions tout glacés, nos soutanes, nos pantalons, nos chaussures n'étaient que glace.

« Nous avons éprouvé pendant ces angoisses combien on prie avec ferveur dans le danger, combien il est doux de recourir à Marie, mais aussi nous ressentîmes en arrivant au port, combien il est agréable de se délasser et de raconter les dangers qu'on a courus dans le voyage. Nous n'avons pas manqué de ces petites misères de voyage propres à piquer notre émulation. Tantôt nous brisions notre voiture au milieu de notre route. Tantôt nous oublions notre bréviaire ou nos mitaines au poste que nous avons quitté. Tantôt les petits animaux sauvages mangeaient une partie de notre soutane pendant la nuit. Une fois mon compagnon se gela deux doigts en célébrant la sainte messe. Une autre fois il brûla ses chaussures dans le feu. Ce sont autant d'aiguillons inséparables du voyage, mais bien propres à lui enlever sa monotonie. Nous avons bien aussi trouvé quelques contrariétés avec nos gaillards de jeunes gens. Tous n'étaient pas disposés comme le premier chantier que nous avons visité. Il fallait alors oublier les fatigues du voyage afin de parvenir à notre but. Cependant Dieu nous a consolés partout, en béni nos travaux.

(Suite et fin au prochain numéro.)

NOUVELLES RELIGIEUSES.

ROME.

—Mardi 26 août a eu lieu dans le collège Clémentin une séance solennelle consacrée à honorer la mémoire du cardinal Pacca. Plusieurs cardinaux et un grand nombre de personnages distingués y assistaient, et ont vivement applaudi les diverses compositions qui ont successivement rappelé les vertus et les longs services de l'illustre cardinal.

FRANCE.

—« Mgr. Hiliani, dit l'Orlémois, né à Damas, de parens schismatiques, fut fait archevêque de cette ville à l'âge de vingt-sept ans. La grâce du ciel et ses études le conduisirent à la vérité. Il se convertit, eut le bonheur de faire rentrer dans le sein de l'Eglise catholique plusieurs autres évêques et presque tous ses diocésains. Ces conversions excitèrent contre lui la fureur du patriarche schismatique. On obtint plusieurs firmans contre lui. Enfin, après un séjour de douze ans à Constantinople, un firman très-favorable lui fut accordé; il ne put en profiter à cause des guerres de la Montagne et de la Syrie. Il fut même obligé de fuir après avoir tout perdu. A son passage à Smyrne, un jeune homme de très-bonne famille, et parent du patriarche catholique résidant à Rome, de Mgr. Missir, consentit à le suivre pour lui servir d'interprète; car, élevé par les missionnaires Lazaristes, il parle très-bien le français. On sait que nos missionnaires et nos admirables Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul font l'éducation de la jeunesse catholique de Syrie.

« Mgr. Hiliani s'arrêta d'abord à Malte, puis vint à Rome, où il demeura deux mois. Après avoir visité Marseille, Lyon et quelques autres villes, il arriva à Paris. Son but, en venant à Paris, a été d'exciter l'intérêt du gouvernement en faveur des malheureux catholiques de son pays. Puisse-t-il n'être pas trompé dans son attente! Tous les yeux des catholiques d'Orléans sont tournés vers la France.

« Monseigneur a été accueilli à Paris par les Frères de Saint-Jean-de-Dieu chez lesquels, depuis deux mois, il reçoit les soins les plus empressés. Mais sa santé, affoiblie par de si nombreuses épreuves, devenait de jour en jour plus mauvaise; les médecins prescrivirent les eaux de Nîchy; c'est en s'y rendant qu'il s'est arrêté à Orléans, où Monseigneur l'accueillit avec tous les égards dus à un confesseur de la foi. Après deux jours de repos, il a quitté notre ville, où il se propose de revenir.»

Ami de la Religion

ANGLETERRE.

—Un journal anglais annonce que, le 1er octobre, un grand meeting de ministres évangéliques sera convoqué à Liverpool. Plus de 200 ministres protestans y assisteront. Ce meeting a pour but de protester contre les progrès du papisme et du puseysme. Eh ! que ces ministres protestent tant qu'ils voudront, et pourront ! Sera-t-il en leur pouvoir d'établir pour leur doctrine une unité même apparente ? leur sera-t-il donné d'empêcher la vérité catholique de marcher, et de rallier à elle des sectateurs de l'anglicanisme ?

Non, ils resteront toujours, à cet égard, dans une impuissance absolue. Malgré leurs vœux et leurs efforts, il n'est pas de jour où l'Église anglicane ne nous fournisse quelque nouveau sujet de consolation, tant Dieu se plaît à jeter un regard de miséricorde sur cette île qui fut jadis appelée l'île des saints.

M. Ward, de l'université d'Oxford, a complété son retour au catholicisme ; il a fait lundi dernier son abjuration au collège d'Oscott. Une circonstance fort intéressante, dont personne n'avait parlé jusqu'à présent, c'est que sa jeune épouse a voulu suivre son exemple. Mgr. Wiseman, coadjuteur du vicaire apostolique de Birmingham, a présidé lui-même à cette touchante cérémonie et a administré à ces catéchumènes les sacremens de l'Église.

D'un autre côté, la conversion de M. Capes, de Bridgewater, porte ses fruits. Plusieurs des personnes les plus influentes de sa paroisse, dit le journal protestant le *Britannia*, ont déjà embrassé la foi catholique, ou se disposent à le faire, et des mesures sont prises pour bâtir une nouvelle église aux environs de celle que M. Capes a élevée à ses frais.

Une autre abjuration a eu lieu, le 31 Août, dans l'église des Trappistes du Saint-Bernard. M. John Atkinson, de Birmingham, y a fait profession publique du catholicisme après la grand'messe.

A Malte, raconte un journal de cette île, un protestant, officier du 42^e régiment écossais, se dispose à renoncer aux honneurs militaires pour se retirer dans un cloître : il prendra bientôt l'habit des carmes déchaussés.

Mais les conversions dont le public se préoccupe, parce qu'elles s'opèrent dans les classes élevées, ne sont rien comparativement à celles qui se font dans le silence de la vie humble et modeste de l'artisan. Ainsi, dans le district de Londres, où les conversions sont beaucoup moins nombreuses que dans celui de Birmingham, par exemple, on compte chaque année un millier de personnes qui rentrent au sein de l'Église catholique.

C'est, répétons-le, un admirable témoignage de la miséricorde divine, et les ministres protestans qui vont se réunir en congrès seront réduits à confesser qu'ils ne peuvent l'arrêter. *Journal des Villes et des Campagnes.*

ESPAGNE.

—*El Pensamiento de la nation*, recueil périodique rédigé par M. l'abbé Balmès avec autant de sagesse que de talent, dans son numéro du 20 août dernier, fait une analyse des 12 articles extraits de la convention du 27 avril, entre le cardinal secrétaire d'Etat Mgr. Lambruschini, et le ministre plénipotentiaire d'Isabelle. Bien que le texte de la dite convention ne soit pas officiel, puisque c'est un journal anglais, le *Times*, qui l'a publié le premier sans qu'il ait été reproduit par les organes officiels des deux gouvernemens : cependant M. Balmès montre très-bien que les plaintes soulevées injustes et ét inopportunes ; ceux qui les font entendre manquent de bonne foi. Encore une fois ; ils veulent induire en erreur le pays relativement aux dispositions toujours bienveillantes du Saint-Siège vis-à-vis de l'Espagne.

Tous les articles de cette convention sont d'ailleurs, ou la proclamation de principes sociaux reconnus par tous les hommes d'Etat en Espagne, ou bien un acte de réparation dont la justice et la nécessité ne sauraient être mises en doute.

Voici du reste cette convention, dont nous ne publions le texte qu'à titre de renseignement. Nous ne prétendons certainement pas donner plus d'importance à cette pièce qu'elle n'en a en réalité, jusqu'au moment d'un arrangement définitif entre les deux puissances. Après ces réserves, nous ne faisons pas difficulté de transcrire ce document, que nous empruntons au recueil de M. l'abbé Balmès.

“ Art. 1er. La religion catholique sera, toujours professée dans tous les domaines de la monarchie espagnole, à l'exclusion de tout autre culte.

“ Art. 2. Il y aura dans chaque diocèse des séminaires sous la direction des évêques, pour l'éducation du clergé : les évêques auront le droit exclusif de présider à l'instruction religieuse dans les Ecoles publiques.

“ Art. 3. Les monastères et les couvens existans seront conservés ; et ceux qui ont été supprimés seront rétablis en temps opportun.

“ Art. 4. Les biens du clergé non-vendus seront dévolus à l'Église et aux établissemens religieux qui en ont été dépourvus. En attendant ils seront administrés par des fonctionnaires ecclésiastiques.

“ Art. 5. Le gouvernement espagnol fournira les fonds nécessaires pour la célébration du culte et l'entretien du clergé.

“ Art. 6. Ces fonds, conjointement avec les biens non vendus, formeront la dotation de l'Église, mettront ses ministres en mesure de vivre d'une manière honorable et indépendante.

“ Art. 7. L'Église aura le droit d'acquérir et de posséder des propriétés.

“ Art. 8. Le gouvernement espagnol ne pourra réunir ni supprimer les prébendes ecclésiastiques sans une permission du Saint-Siège.

“ Art. 9. Les biens de l'Église seront considérés inviolables.

“ Art. 10. Aussitôt que le gouvernement espagnol aura doté suffisamment l'Église et le clergé, Sa Sainteté expédiera une bulle déclarant que les propriétaires des biens ecclésiastiques qui les ont acquis avant le 1er janvier

1845, ne seront point inquiétés dans leur possession ni par Sa Sainteté ni par ses successeurs.

“ Art. 11. Sa Sainteté enverra un nonce à Madrid pour la conclusion des affaires ecclésiastiques d'une importance secondaire.

“ Art. 12. L'échange des ratifications de cette convention aura lieu dans dans trois mois.”

M. Balmès entre ensuite dans la discussion de plusieurs de ces articles, et nous sommes parfaitement d'accord sur tous les points de cette solide discussion. Les raisonnemens sur lesquels s'appuie le docte publiciste sont d'ailleurs des vérités incontestables pour tous les bons catholiques ; mais elles gagnent à être exposées ainsi avec autant de clarté que de logique innattaquable. *Ami de la Religion*

PRUSSE.

—Les embarras du gouvernement prussien, en matière religieuse, ne font que s'accroître et se compliquer de jour en jour. Des scrupules de conscience se manifestent parmi un certain nombre de pasteurs *piétistes*, qui trouvent tout à coup dans la Bible, ce que l'Église catholique y avait toujours trouvé, la condamnation littérale, formelle et absolue du divorce. En conséquence, ils refusent aujourd'hui la célébration ecclésiastique aux mariages où l'une des deux parties aurait été juridiquement divorcée par un consistoire. Des plaintes en ayant été portées au ministre des cultes, celui-ci en référa aux deux hauts fonctionnaires qui se partagent le ministère de la justice et qui se divisèrent également d'opinion. M. de Savigny voulait que les ministres récalcitrans fussent livrés aux tribunaux laïques, et forcés, en leur qualité de *serviteurs de l'Etat*, à remplir, quelle que fût d'ailleurs leur opinion, les devoirs de leur charge. M. Uhlen, au contraire, jugea que les ministres qui, par scrupule de conscience, refusaient leur concours à des mariages de cette espèce, devaient demeurer libres de suivre les impulsions de leur conscience. La décision royale a été favorable à ce dernier système, de sorte qu'il dépendra dorénavant de l'opinion de chaque ministre évangélique, d'accorder ou de refuser la bénédiction nuptiale à des époux dont l'un aurait obtenu la rupture canonique d'un précédent mariage. L'on comprend à quelles étranges conséquences doit conduire un système qui, d'une part jettera dans l'incertitude une grande quantité de transactions matrimoniales, et de l'autre brise le premier élément de la constitution ecclésiastique en autorisant un simple ministre à refuser le respect et l'obéissance à un jugement consistorial. Au demeurant, cet exemple fait voir en quel discrédit tombe peu à peu l'interprétation arbitraire, et même contradictoire du texte sacré, que se permettait le premier auteur de la réforme. *Ami de la religion.*

BAVIÈRE.

—L'ordonnance royale qui interdit aux étudiants Bavares la fréquentation de l'Université de Leipsick a été publiée avec la clause que quiconque viendrait à la violer ne pourrait être candidat à aucun des examens nécessaires pour être admissible aux fonctions publiques ni au ministère ecclésiastique, indépendamment des peines correctionnelles qui devraient les atteindre. Les autorités de police, aussi bien que les chefs des institutions scolaires, sont rendus responsables de la stricte exécution de l'ordonnance.

Des députés des communautés dissidentes de l'Allemagne méridionale et moyenne, se sont réunis, le 1er de ce mois, à Oppenheim pour délibérer sur leurs intérêts du moment ; car elles ne se dissimulent pas, qu'en suite de la tentative révolutionnaire de Leipsick, l'appui qu'elles trouvaient dans la connivence des gouvernemens protestans doit leur être retiré. L'on a pris la résolution de se rendre en corps à l'assemblée synodale convoquée pour le 15, à Stuttgart. Rongé doit également s'y rendre, et passant à son retour par Francfort, y célébrer son soi-disant culte, en compagnie de quelques autres prêtres apostats dont l'arrivée est attendue dans cette ville. Il est à croire que, dans les circonstances actuelles, la secte joue de son reste. *Ami de la Religion.*

TYROL.

—Sur le mont Saint-Georges, dans la vallée de l'Inn, il existe une abbaye de Bénédictins, mère de toutes celles qui postérieurement ont été fondées en Tyrol. L'on y conserve l'image miraculeuse de la Mère de douleurs, qu'avait placée sous un tilleul, dont elle porte encore le nom, le preux et vaillant chevalier Ruthold d'Aibling. Une solennelle neuvaine, destinée à célébrer la dixième fête séculaire de l'érection de cette statue, s'est terminée le 29 juillet. Elle avait été ouverte par une procession solennelle, sortie de l'antique église de l'abbaye de Fiecht, et à laquelle assistait le comte de Brandis, gouverneur-général de la province. L'on se fera une idée du pieux concours de la population tyrolienne, lorsque l'on saura que la sainte Eucharistie y a été distribuée à près de 24,000 pèlerins, sans y comprendre ceux qui avaient participé aux sacremens dans les églises paroissiales des villages de la vallée. *Ami de la religion.*

SUÈDE.

—Samedi dernier, 23 août, on a commencé à instruire un nouveau procès ; c'est celui que le consistoire intente au vicaire apostolique, parce qu'il a permis que Nilson fut reçu dans le sein de l'Église catholique, et qu'en outre il avait retiré de la misère, sur les prières des parents, trois ou quatre enfans de pères luthériens auxquels on donnait *contrairement à la loi suédoise de la nourriture et des habillemens* dans l'école catholique ; ce sont les paroles du consistoire dans sa plainte. En vain l'une des mères prétend-elle, 1^o. que sans ce secours de l'Église catholique, à laquelle elle appar-

tient, ses enfants seraient morts de faim et de misère; le clergé luthérien n'ayant jamais daigné, depuis six ans qu'elle est veuve, s'intéresser à ses enfants, quoiqu'il connaît leur misère; 2o. vu que le grand gouverneur avait permis sur une demande par écrit qui lui avait été présentée lors du mariage, que les filles fussent élevées près semblables. Cela n'empêche pas que le susdit jour on a vu M. le curé de la paroisse catholique, accompagné des enfants en question, de leurs parents, comparaître devant la police pour y répondre de sa conduite. Ce premier interrogatoire n'ayant pas été publié, on n'en connaît pas encore le résultat. En tout cas, quand même cette cause devrait n'être pas poussée plus loin, ce qui n'est guère à supposer, n'est-ce pas chose bien étonnante que le consistoire, qui, du reste, proteste toujours qu'il n'a pas pour principe : Hors de l'Eglise, point de salut, comme les catholiques, puisse demander l'application d'une peine quelconque contre un prêtre de l'Eglise romaine coupable d'avoir retiré de la misère deux ou trois enfants que le consistoire avait abandonnés. Ce n'est pas tout : le consistoire ayant déclaré protestants une vingtaine d'enfants riches nés de pères catholiques, qui, d'après la loi, c'est à dire, d'après la convention des parents faite suivant la loi devant le grand-gouverneur, devaient être catholiques. M. le vicaire-apostolique a réclamé. Qu'a fait le consistoire ? Il a répondu simplement qu'il ne pouvait pas agir autrement, puisque les mères, voyant que les non-luthériens étaient soumis à bien des désavantages dans le pays, l'avaient demandé aussi. Un homme sensé dirait qu'en vertu de ce même principe le clergé luthérien pouvait, devait même céder aux cris de détresse d'une mère catholique voulant partager avec son enfant le morceau de pain que la Providence lui accorde. Le consistoire dit et fait le contraire. Voilà comment les protestants comprennent la liberté et l'égalité quand ils sont les maîtres.

CHINE.

— La province de Canton était sous la juridiction de l'évêque de Macao. L'évêque titulaire de Macao est conservé. Les diocèses de Nanking et de Peking ne sont point définitivement supprimés, mais ils n'ont point d'évêque titulaire; ils sont administrés par des évêques *in partibus*, qui n'ont que le titre d'administrateurs. Mgr. Besi est vicaire apostolique de la province de Canton et administrateur du diocèse de Nanking. Celui de Peking est administré par le P. Castro, le seul missionnaire portugais restant en Chine. Le Pape a nommé ce religieux évêque *in partibus*; mais il ne veut pas accepter ce titre, et refuse de se faire sacrer. La reine de Portugal l'a nommé évêque de Péking, mais le Pape refuse de l'instituer comme évêque titulaire.

Ami de la Religion.

NOUVELLES POLITIQUES
CANADA.

— Les Dames qui ont la conduite de l'Hospice de la Maternité, en soumettant leur rapport annuel au public, accusent avec reconnaissance, la liberté dont on a usé à leur égard, et qui les a mises en état d'offrir un asile à un si grand nombre de leurs semblables.

Pendant le cours de l'année, 150 malades ont été reçues à l'Hospice, dont 59 protestantes et 91 catholiques, et, avec la grâce Dieu, toutes à l'exception de deux ont recouvré la santé.

Une assemblée s'est tenue le premier jeudi de chaque mois, à laquelle ont été lus les rapports du trésorier et des visiteurs, et où l'on a réglé les autres affaires de l'établissement; et les visiteurs sont pu à chaque fois mettre devant le comité un état très-satisfaisant des efforts faits par la Matrone pour porter du soulagement aux malades, et aussi de son attention assidue à la conduite domestique de l'institution.

Il serait superflu de parler de l'habileté du médecin attaché à l'Hospice, mais les Dames ne peuvent s'empêcher de rendre témoignage à son attention constante, et à sa douceur pour les malades.

La manière dont les malades ont exprimé leur reconnaissance, pour les soins qu'ils ont reçus a été aussi très-flatteuse. Plusieurs d'entr'elles ont été pourvues de situations qui sans cela, auraient été dans le plus complet dénûment.

Dans le mois de mai dernier, l'institution a été transportée à la place qu'elle occupe actuellement. Ce lieu étant très-bien situé, il est à espérer, que non seulement les pauvres, mais que les personnes même en meilleures circonstances pourront en profiter.

D'après l'état ci-joint des recettes et dépenses, on verra que les fonds sont beaucoup augmentés; mais, encouragé par le passé, le comité espère qu'ils n'en appelleront jamais en vain à leurs amis, et que l'institution continuera à rencontrer leur protection. Les préjugés qui ont été partagés en premier lieu par ceux qui ne comprenaient pas l'objet de cet établissement, sont maintenant disparus en partie.

Contributions reçues pendant l'année	£160 9 4½
Reçu des Etudiants	6 5 0
do. des Malades	11 17 6
Total	£178 11 10½
Dépense	£183 4 0

Balance due au Trésorier £ 5 2 1½

A la dernière assemblée, il a été décidé qu'à l'avenir, le comité se rencontrerait le premier vendredi de chaque mois, à 2h. P. M., et toutes les Da-

mes qui s'intéressent à cette institution sont respectueusement priées d'y assister.

Minerve.

IRLANDE.

— La destitution des magistrats orangistes cause en Irlande une agitation non moins vive parmi les protestants que la question du rappel parmi les catholiques. Nous trouvons dans le *Waterford Mail* le compte rendu d'une assemblée de 50,000 orangistes qui s'est tenue à Lisburn, sous la présidence du marquis de Downshire, dans le but d'exprimer leur indignation contre le gouvernement de sir Robert Peel pour avoir destitué M. Watson, un des magistrats et des députés lieu-tenants du comté d'Antrim. Ce journal termine ainsi un article de fond contre sir Robert Peel: "Le papisme est en hausse, le protestantisme en baisse; la Société d'Education de l'Eglise (anglicane), est répudiée, la Société d'Education Nationale épousée; dix évêchés protestants ont été confisqués, cinq cents prêtres catholiques-romains ont été dotés; l'agitation est encouragée, la loyauté découragée; M. Thébald M'Kenna, agitateur catholique-romain, a été appelé aux conseils confidentiels de l'exécutif irlandais, et M. James Watson, loyaliste protestant, a été rayé de la commission de la paix."

Ami de la Religion.

— Ce pays est plus que jamais agité; mais, ce ne sont pas les catholiques, sous la conduite d'O'Connell, qui se remuent: les protestants fanatiques connus sous le nom d'orangistes, mécontents de la conduite de sir Robert Peel et des concessions qu'il a faites à l'Irlande, forment des meetings et proclament à main armée la nécessité de défendre la religion protestante, menacée.

L'Irlande est dans une situation de plus en plus grave: le système de concession et d'impartialité timidement suivi par Sir Robert Peel et ses collègues, a irrité les protestants sans satisfaire les catholiques. Le gouvernement n'a plus maintenant que des adversaires sur cette terre malheureuse et sans cesse agitée. Aux meetings catholiques succèdent les manifestations et les assemblées orangistes, où l'on retrouve en sens opposé la même ardeur de lutte, le même mécontentement, les mêmes injures contre ceux qui, d'une part, traités de tyrans et d'opresseurs, sont de l'autre, considérés comme apostats, traîtres. Le gouvernement, qui avait destitué les fonctionnaires catholiques pour avoir applaudi aux harangues d'O'Connell, a voulu se montrer impartial, il a révoqué les magistrats qui prenaient part aux manifestations orangistes; de part et d'autre, ceux qu'a frappés la disgrâce ministérielle sont devenus des victimes dont on envie le sort, des martyrs que l'on porte en triomphe, et au sort desquels on s'associe par des démissions qui ne peuvent manquer d'être pour les gouvernants un surcroît d'embarras: Au dehors, en même temps que menace la question de l'Orégon, la Hollande s'inquiète de tentatives faites pour fonder à Bornéo un établissement au mépris du traité qui a fait de Singapour, il y a vingt ans, une possession incontestée de la Grande-Bretagne.

SUISSE.

Crise suisse.— Deux cent trente membres du grand conseil de Berne, sur 240, ont répondu, le 10, à l'appel du conseil exécutif. Il leur a fait l'exposé de la situation du canton, triste effet de celle de tous les cantons radicaux de la Suisse.

"Il est incontestable, a-t-il dit, que l'état politique du canton a singulièrement empiré dans le courant des derniers mois. Les liens de l'ordre légal se sont insensiblement relâchés; le sentiment, inné chez tout citoyen ami de son pays, que l'obéissance à la loi est le premier des devoirs, s'est affaibli; le respect des citoyens pour la constitution et les lois, aussi bien que pour les autorités et les fonctionnaires qui en sont les représentants, disparaît chaque jour davantage. C'est ainsi que la presse a attaqué sans frein, impunément et d'une manière aussi violente qu'offenseuse et peu méritée, soit le gouvernement, soit les particuliers; c'est ainsi qu'on a recouru à des mensonges de toute espèce pour rabaisser le gouvernement dans l'opinion du pays."

Rien de plus grave n'avait été encore écrit sur la situation politique du premier état de la confédération. Il faut qu'elle soit bien alarmante, pour que le gouvernement bernois s'exprime ainsi, après avoir favorisé le désordre et toutes les tendances anarchiques, après avoir donné aux corps francs autre chose qu'un appui tout sentimentale. Mais, dans sa résipiscence, il reconnaît que l'entreprise de ces hordes "a affaibli à un haut degré parmi le peuple l'idée de la légalité; que la distinction entre ce qui est permis par la loi et ce qu'elle défend a subi une complète confusion et répandu cette croyance qu'il est permis, dans certaines conjonctures, d'agir contrairement à la loi." C'est en vertu de cette croyance que les corps francs ont voulu renverser par la force un gouvernement existant, acte méritoire suivant eux; c'est sous l'empire de la même conviction qu'ils voudraient faire dans leur propre canton, même par des voies illégales, tous les changements qu'ils auraient la fantaisie d'accomplir. Voilà pourquoi le conseil-d'état de Berne témoigne à leur égard une horreur tardive.

Là est un sérieux danger, en effet, et il ne se renferme pas dans le canton de Berne. L'esprit révolutionnaire a soufflé sur toute la Suisse; on veut détruire l'organisation politique actuelle de ce pays. On s'est appuyé d'abord sur un prétexte; on a demandé l'expulsion des jésuites; mais, nous l'avons dit, tel n'était point le but réel, le but final des radicaux. Ils admettent la plupart des doctrines du communisme; ils les propagent, et, joyeux de l'appui que semblait leur prêter le gouvernement de Berne, ils auraient entrepris le bouleversement social et politique qu'ils rêvent depuis long-temps. Oseront-ils tenter cette œuvre infernale? Berne proteste aujourd'hui contre leurs projets, contre la complicité qu'ils veulent lui imposer.

Que demande-t-il pour rendre cette protestation efficace ? un vote de confiance ; en d'autres termes, il a posé au grand conseil l'alternative d'adhérer au jugement qu'il porte sur la situation et à ses vœux pour y remédier, ou d'accepter la démission. Quelle aura été la réponse du grand conseil ? Nous savons seulement que la discussion s'est très-vivement engagée dès le début ; les récriminations n'ont pas manqué. L'avoxy Neuhas a appuyé les conclusions du conseil exécutif, en expliquant les motifs qui l'avaient déterminé à en appeler au grand conseil. "Ce sont, a-t-il dit, les attaques continuelles de la presse qui nous forcent à demander si nous sommes ou non dignes de la confiance du peuple." Du reste, il a déclaré que le gouvernement n'était pas stationnaire en matière de réformes constitutionnelles. Sont-ce bien ces réformes qui importent le plus, en ce moment, à la tranquillité de Berne et de la Suisse entière ? Nous en doutons, et il serait fâcheux que le grand conseil bernois, en accordant au pouvoir exécutif un vote de confiance, eût partagé une telle illusion.

Journal des Villes et des Campagnes.

ESPAGNE.

—Madrid 31 août.—La Gazette publie un décret qui nomme 43 sénateurs, parmi lesquels le père du général Narvaez, qui a été élevé à la dignité de comte de Cagnada.

El Espanol annonce que la cour supérieure de guerre et de marine a substitué la peine des travaux forcés à la peine de mort, à laquelle avaient été condamnés les individus et les sous-officiers coupables d'avoir pris part à la conspiration de Malaga.

Univers.

PORTUGAL.

—Le triomphe du Ministère a été complet. La province de l'Alentejo seule a nommé pour représentants dix des principaux chefs du parti antiministériel, qui formeront toute l'opposition dans les nouvelles Cortès.

SUÈDE.

Correspondance particulière.

—On lit dans le journal du commerce de Gothenbourg (*Handelstidning*) du 15 août : "Le peintre Nilson, connu pour son apostasie de la doctrine évangélique et sa conversion au catholicisme, s'arrête pour le moment dans notre ville, d'où il se rendra dimanche prochain, par le bateau à vapeur de Christiania, à l'exil à vie auquel il vient d'être condamné. Il est accompagné de sa femme, de ses deux enfants et d'une servante. De Copenhague il compte se rendre à Paris, ville pour laquelle il a des lettres de recommandation. Pendant son séjour ici il est, d'après des instructions de Stockholm, sous la surveillance de la police, qui a pour mandat de le forcer à quitter la Suède le plus vite possible.

Le jour (30 juillet) où on appelait Nilson devant le grand-gouverneur pour lui donner lecture de son arrêt de bannissement, on lui enjoignait de partir dans les 48 heures. Ce n'est qu'à grand-peine qu'il put obtenir jusqu'au 10 août pour arranger ses affaires. Voici le passeport que la police lui délivra après plusieurs jours de réflexion.

"Le grand-gouverneur de S. M. le roi de Suède et de Norvège, dans la résidence royale de Stockholm, fait savoir. Que le peintre Jean Oscar Nilson, qui, pour avoir apostasié de la doctrine luthéro-évangélique et embrassé une doctrine erronée, a été condamné par l'arrêt gracieux de S. M. le Roi du 27 juin dernier à être exilé du royaume de Suède, ayant déclaré vouloir se rendre avec sa femme, Anne Brucds, et ses deux enfants, une fille, Anne-Laurentie, dans sa quatrième année, et un fils, L'aurent-Oscar, âgé de deux mois, à Copenhague, a reçu ordre de quitter la capitale sans délai et au plus tard le 10 de ce mois ; il se rendra d'ici par le canal à Gothenbourg, et de là, à Copenhague, par mer. A cet effet il a reçu le présent passeport, et par conséquent leurs autorités sont exhortées à laisser passer librement et sans obstacle les voyageurs en question.—Stockholm, 7 août 1845."

Ainsi traite-t-on les catholiques en pays luthérien, pays où les journaux libéraux ne cessent d'élever jusqu'aux nues les néo-catholiques de l'Allemagne. Du reste, ces journaux, non contents de se taire sur la condamnation de Nilson, provoquent de pareilles persécutions contre une foule de protestants accusés devant les tribunaux d'avoir répandu des erreurs ou seulement blâmé le luthéranisme. Les procès sont pendants.

Univers.

TURQUIE

—L'empire ottoman est assez semblable à un malade presque désespéré, dont le lit est entouré de médecins et de personnes intéressées par des motifs divers, à la conservation d'une vie prête à s'éteindre. A chaque mouvement plus prononcé de cette déplorable administration du Grand-Seigneur, soit à propos des essais de réforme européenne, soit par l'influence des représentants des autres puissances à Constantinople, les journaux de tous les pays s'accordent à publier que la civilisation et la vie politique se réveillent enfin chez les enfans de Mahomet. On l'a dit d'abord lorsque Mahmoud, père de l'empereur actuel, commença toutes les innovations civiles et militaires qui ont si fortement blessé *croysans*, et qui n'ont certes point arrêté les démembremens ni la dissolution qui travaillent l'intégrité de cette puissance jadis colossale. Les mêmes applaudissemens ont accompagné plus tard la déclaration du *hatti-schériff*, lequel n'a certes pas non plus empêché les effroyables calamités du Mont-Liban.

Enfin, aujourd'hui, la destitution violente de Riza-Pacha, premier ministre et grand-maréchal du palais d'Abdul, fait presque battre des mains tous les politiques de l'Europe. On prétend que ce ministre dur et avaré, l'ennemi déclaré de toute amélioration et de toute réforme plus douce et plus intelligente dans les lois et les mœurs musulmanes, doit amener principalement

une pacification durable entre les Maronites et les Druses du Mont-Liban. Chérib-Essendi, qui est ministre des affaires étrangères, doit, par ordre du Sultan, aller lui-même en Syrie examiner de près cette situation si cruelle des hommes et des choses dans ces malheureuses contrées. Les pachas seront destitués, et les chrétiens, dit-on, vont enfin respirer plus à l'aise, après tant de massacres et d'exactions tolérées, sinon ordonnées par les agens turcs relevant de Riza-Pacha.

Ami de l'Religion.

TAHITI

—Les journaux du Mexique contiennent des nouvelles de Tahiti plus récentes de quelques jours que celles qui nous sont venues par la voie d'Europe. Mais nous n'y trouvons aucun fait important. La reine Pomaré était toujours à Raiatea et le gouverneur Bruat s'était décidé à mettre l'île en état de blocus pour essayer de vaincre, par la famine, cette royale obstination, qui menaçait chaque jour de provoquer de nouveaux combats entre les troupes françaises et les naturels. La goëlette américaine *Will Watch*, avait été saisie, pour avoir essayé de fournir des armes et des munitions aux Indiens. Le brick *Elizabeth*, qui était venu de Salem avec une cargaison du même genre, a été surveillé de si près qu'il lui a été impossible d'accomplir sa coupable spéculation.

Courrier des Etats-Unis.



LENA.

LE CRUCIFIX DU VOLTIGEUR.

Tonnerre de Brest, voltigeurs !!!

Un beau jour d'automne, précédant presque immédiatement les premières rigueurs de l'hiver, m'avait engagé à quitter mes Lares et mes Pénates, pour faire, seul, à pied, dans la campagne une excursion que je me promettais depuis longtemps.

Donc, à six heures quarante-cinq minutes, le jeudi 24 octobre 1833, nouveau style, je pars gaiement de Rennes, la joie dans le cœur, la brise matinale dans l'estomac, et trois pièces cinquante centimes dans mon escarcelle.

Je laissais toutes mes propriétés meubles et immeubles à la garde de Dieu, et sous la surveillance de mon estimable hôtesse, un des gros bonnets sexagénaires du nouveau quartier du Mont-Thabor.

Pour parler ici avec toute la véracité d'un chroniqueur consciencieux, j'avouerai qu'en traversant la promenade et en passant devant la statue de notre fameux Bertrand Duguesclin, j'étais fort incertain de quel côté je dirigerai mes pas.

En pareille circonstance, un chevalier du moyen âge aurait laissé le choix de la route à son noble coursier ; mais j'étais à pied, comme j'ai déjà eu l'honneur de l'écrire, de sorte que, faute de mieux, je fus obligé de m'en rapporter à moi-même pour cette importante décision.

Je pris donc presque machinalement le chemin de la route de Paris, et tout en m'abandonnant à quelques réflexions morales et politiques sur les vicissitudes des saisons et des gouvernements, je traversai les jolis villages de Cesson, Noyal et Châteaubourg, et j'arrivai presque sans m'en apercevoir au pied de la croix de mission qui domine le petit bourg de Saint-Jean-sur-Vilaine.

Si jamais j'ai le bonheur de posséder deux cents livres de rentes et cinquante ans d'âge, nul doute que je ne vienne couler mes jours, bucoliquement parlant, et terminer doucement ma carrière dans quelque coin de la commune de Saint-Jean-sur-Vilaine.

Ce n'est pas que cette portion de la Bretagne possède plus d'avantages topographiques que le reste de la péninsule armoricaine : au contraire. Par exemple, on n'y trouve pas les aspects imposants des montagnes d'Arès, ni les horizons maritimes des Côtes-du-Nord ou du Finistère ; les landes du Morbihan ne viennent pas y dérouler leurs vastes savanes couvertes de troupeaux demi-sauvages : ce serait en vain que l'on y chercherait les bords fertiles et pittoresques du fleuve qui donne son nom au département de la Loire-Inférieure ; et l'on pourrait y circuler dans toutes les directions de la rose des vents, sans rien rencontrer qui rappelât les bois de haute-futaie et les belles forêts du reste de l'Ille-et-Vilaine.

Quoi qu'il en soit, la commune de Saint-Jean ne laisse pas de présenter dans un cadre assez resserré une foule de beautés de détail très-ratisfaisantes ; et je compte bien y finir tranquillement mes jours en paix avec le bedeau, le garde champêtre et autres puissances, si jamais j'ai le bonheur de posséder deux cents bonnes livres de rentes et cinquante ans d'âge.

En attendant, j'étais donc arrivé, le jeudi 24 octobre, au pied de la croix de mission qui domine le bourg de Saint-Jean. Là, je m'arrêtai pour embrasser d'un coup-d'œil une partie de l'espace que je venais de parcourir en détail ; et quoique je ne sache voir dans la campagne que des champs bons à blé, de gras pâturages ou des cotteaux fournissant à nos vergers bretons un sol et une exposition convenables, je ne pus m'empêcher d'admirer en amateur le spectacle vraiment attachant qui s'offrait à mes regards.

A mes pieds se déroulait un magnifique vallon fermé de coteaux boisés, de vertes prairies, et de champs fraîchement labourés auxquels on venait de confier les dernière semences d'hiver. Des chênes vigoureux, des châtaigniers au dôme immense, des pommiers, des cerisiers et d'autres arbres à fruit, embellissaient le paysage sans le couvrir; et la Vilaine serpentant comme un long ruban sinueux, travers un rideau mobile de peupliers ou de saules, laissant apercevoir ici ses bords escarpés, là quelques pâtres regardant leurs troupeaux, et plus loin les arches moussues du Pont-du-Val.

Plusieurs maisons de campagne égayaient le scène. Les unes construites avec quelques velléités d'élégance moderne, présentaient aux regards leurs dimensions géométriquement régulières; d'autres, plus gaies, se détachaient vivement du fond du tableau par l'éclatante blancheur de leurs murailles, et par les ardoises bleues de leurs toits: enfin, de pauvres cabanes laissaient échapper de leurs chaumes humides des nuages de vapeurs blanchâtres. A ma gauche, s'étendaient d'immenses châtaigneraies au feuillage jaunissant; à droite on découvrait, sur la route de Paris, une chaise de poste lancée au galop, une lourde charrette paraissant à peine se mouvoir, et quelques légères voitures gravissant péniblement la côte opposée. Cependant on distinguait dans le lointain les nombreux ateliers des carrières d'ardoises du Moulin-neuf, situées au pied d'un amphithéâtre de collines ondulées qui semblaient fuir à l'horizon.

Je serais resté long-temps à contempler les riens tableaux que je viens d'essayer de décrire; mais mon attention fut attirée par une épaisse fumée qui semblait partir d'un buisson voisin. J'avancai de quelques pas, et derrière un talus couvert d'aubépine, au pied d'un chêne presque séculaire, j'aperçus une espèce de bivouac improvisé.

Quelques branches de bois vert brulaient avec peine dans une petite excavation, creusée à cet effet, et produisaient au plus 0,25 de flamme et de combustion pour 0,70 de fumée. Une marmite en fonte contenant encore des restes de pommes-de-terre cuites à l'eau: des fragments de galette, et quelques croûtes d'un pain plus noir que le pain de munition: tout attestait qu'on venait de prendre en cet endroit un repas, selon moi, peu recherché.

Quant aux aliments dont je viens de parler, deux individus paraissent avoir travaillé de concert et dans une harmonie parfaite à savourer ces dons du Seigneur. L'un d'eux portait le costume ordinaire des cantonniers; sa casquette vernie était ornée de l'inscription connue, et quelques boutons d'uniforme à l'aigle, au coq ou à la fleur-de-lys, répandus d'une manière toute pacifique sur ses habits rapiécés, prouvaient que l'administration s'occupait peu efficacement du soin de sa toilette. Pioche, bêche, brouette, râtelier, tout son petit attirail était là; et si le pauvre diable avait eu son grabat, sa femme et ses enfants, il aurait pu dire comme Bias: *Omnia mecum porto*, j'ai toute ma misère sous la main.

Cependant il ne paraissait pas se trouver malheureux: il se recontraît, me dit-il, lorsque nous eûmes fait connaissance, il se recontraît quelquefois des agréments dans son état: et, s'il avait à passer des jours de vent, de froidure et de pluie, il pouvait, à l'occasion, prendre aussi largement que personne sa bonne part des rayons d'un soleil bienfaisant.

Pour moi, quand je pèse sans passion les avantages et les inconvénients de l'état de cantonnier, je ne puis m'empêcher de reconnaître que la somme du bien me paraît l'emporter de beaucoup sur la somme du mal.

A la vérité, le cantonnier ne peut guère s'écarter de l'ornière, et il lui faut vivre dans la boue quand il n'a pas la poussière dans les yeux. D'ailleurs, en sa qualité d'employé du gouvernement, il a ses chefs, ni plus ni moins qu'un préfet ou un procureur du roi: il peut donc être destitué sans plus de façon qu'un modeste substitut, ou un facteur rural; enfin, et c'est là surtout ce qui fera longtemps son désespoir, il doit oublier ses pieds et ses pouces pour ne connaître que le mètre et ses subdivisions. (A continuer.)

VARIÉTÉS.

PHÉNOMÈNE DE LUMIÈRE.—Un phénomène de lumière des plus curieux qu'on puisse voir s'est manifesté récemment, la nuit, sur le sommet du Vésuve. Cette montagne qui, depuis plusieurs mois, n'a cessé de jeter des flammes, et même un peu de lave, s'enbrâse encore aujourd'hui, mais à des intervalles plus ou moins rapprochés.

C'est pendant une de ces éclipses qu'une zone de lumière-rouge tirant sur le jaune s'est montrée sur la cime du volcan, de manière à ce que la circonférence, interrompue seulement par le cratère, s'étendit d'un bord à l'autre de celui-ci, dans la direction même où le Vésuve se montre à ceux qui le regardent de Naples. On l'a attribué d'abord à la réverbération de la lu-

mière qui venait de s'éteindre avec l'éruption, et qui pouvait avoir laissé, sur la pupille des yeux des témoins, quelque-une de ces illusions sans nombre.

Mais, dans ce moment, une nouvelle éruption, plus forte que les premières, vint avec la magnificence des bombes d'artifices, semer dans l'air des jets et des flocons de feu de couleurs, de grandeurs et de formes variées. Cette clarté ne fit pas disparaître la zone, qui alors s'éleva de manière à former un cadre superbe à ce tableau dont les flammes tombaient ça et là avec une sorte de régularité. L'éruption terminée, cette auréole ne s'éteignit pas; mais elle prit une teinte plus jaunâtre, se plissa; pour ainsi dire, vers le haut et jeta au dessous d'elle des rayons concentriques en forme d'éventail.

Tout cela eut lieu dans un instant, et, une petite éruption étant survenue presque aussitôt, ses rayons rougeâtres se dessinèrent sur le fond de l'auréole, comme le feraient des fleurs de pourpre sur la transparence d'un voile safrané. Là finit le spectacle: l'auréole disparut avec l'explosion du volcan; ici les spectateurs attendirent en vain, ils n'aperçurent plus rien. Sans chercher la cause de ce phénomène on peut affirmer qu'il en est bien peu d'aussi beaux.

PAPIER A LETTRE FRANCAIS.

LES SOUSSIGNÉS ont reçu une quantité considérable de Supérieur, Grand PAPIER A LETTRE FRANCAIS. Il est très-glacé et des plus légers, étant principalement fait pour des correspondances à l'étranger.

ARMOUR & RAMSAY.

PAPIER A LETTRE AVEC VIGNETTES.

TRÈS varié, représentant entr'autres des vues de Montréal, de Québec, de Niagara, etc.

ARMOUR & RAMSAY.

LIVRES DE COMPTES A BAS PRIX.

REÇUS tout récemment 36 caisses de GRANDS LIVRES DE COMPTE, JOURNAUX et BROUILLONS, etc.

ARMOUR & RAMSAY.

OUVRAGES DE DEVOTION.

UNE grande variété de Bibles, et autres ouvrages religieux, Editions de Paris et de Dublin, à vendre, à un modique prix, méritant l'attention de s'écclésiastiques et autres intéressés.

AINSI

Qu'un ample assortiment de Papeterie à bas prix comprenant toute espèce de Papier à écrire et livres de Blancs, etc.

ARMOUR & RAMSAY.

NOUVEAUX OUVRAGES FRANCAIS.

EDITION DE BRUXELLES

RÉCEMMENT arrivé une facture de LIVRES nouveaux et Populaires—imprimés à Bruxelles dans ces derniers mois. Ils sont tous des premiers auteurs vivant encore.

ARMOUR & RAMSAY.

ORNEMENS D'ÉGLISE.

ATTENDUS TRÈS PROCHAINEMENT.

LE SOUSSIGNÉ recevra à Montréal, par les premiers arrivages d'automne UN ASSORTIMENT TRÈS VARIÉ d'ornemens et d'étoffes d'Église, avec leurs fournitures complètes.

On pourra par là même choisir entre des ornemens faits en Europe, et les différents genres d'étoffes à faire confectionner en ce pays.

J. C. ROBILLARD.

Agent pour ornemens et objets d'Église.

Montréal, 15 septembre 1845.

GARNITURE COMPLETE

(EN DRAP D'ARGENT BROCHÉ EN OR

—A VENDRE.—

LE SOUSSIGNÉ vient de recevoir et offre à des PRIX réduits, UNE CHASUBLE, Fond drap d'argent gaufré (mat.)

“ “ “ avec croix sur fond d'argent bruni, (luisant), broché en or, relevé et tout o

2 DALMATIQUES. Fond ditto ditto Orfroid ditto ditto ditto

UNE CHAPE, Fond ditto ditto Chaperon et Bandes ditto

LA CROIX, porte, un chiffre de MARIE, broché tout or, au milieu d'une GLOIRE or et argent.

LE CHAPERON, porte, un CŒUR DE MARIE “ or et argent “ N. B.—Un filet CRAMOISI court autour de toutes les brochures, et fait saillir avec beaucoup d'avantage, le contraste de l'or mat, sur fond bruni.

S'adresser par lettre à

J. C. ROBILLARD, No. 5, Nassau St. New-York

AGENCE D'ORNEMENS ET OBJETS D'ÉGLISE.

A MONTRÉAL CHEZ LES SŒURS GRISSES (HOPITAL-GÉNÉRAL.)
 A QUÉBEC " MM. J. ET O. CRÉMAZIE, RUE STE. FAMILLE, No. 9.
 A NEW-YORK " J. C. ROBILLARD, RUE BEAVER, No. 32.

MESSIEURS LES CURÉS apprendront sans doute avec plaisir que dans le but de faciliter leur choix et d'accélérer l'expédition de leurs commandes, les Dames de l'Hôpital Général viennent d'accorder au Soussigné, leur puissante entremise auprès du Clergé de ce Diocèse.

Les doutes qu'on aurait pu entretenir, lors d'une annonce précédente au sujet des précieux avantages de cette nouvelle voie d'importation d'objets d'église, ne peuvent manquer de disparaître aujourd'hui, en présence de la recommandation et du concours de l'Établissement si respectable qui veut bien devenir intermédiaire des ordres à remettre au Soussigné.

Dans l'exécution des objets désirés, les fabricants s'attacheront spécialement à la nouveauté des dessins, à la bonne qualité et surtout aux bas prix qui ont déjà signalé les divers ornemens livrés au clergé des États-Unis et de ce pays.

POUR PLUS AMPLES DÉTAILS, les MM. du Clergé voudront bien s'adresser à l'HOPITAL-GÉNÉRAL où sont mis en vente, quelques ornemens dont le bon goût ne peut manquer de plaire et d'obtenir de nouvelles commandes.

ON y trouvera aussi des ECHANTILLONS

DE DRAP D'OR ET D'ARGENT.
 SATINS DE DIVERSES COULEURS.
 DAMAS BROCHÉ OR OU ARGENT.
 ORFROIS DE DALMATIQUES
 " " CHAPÉS.

DE PLUS

CROIX DE CHASUBLES ASSORTIES;
 ÉTOILES PASTORALES
 SUR DAMAS BLANC, VERT, VIOLET, CRAMOISI ET NOIR.
 BROCHÉ OR OU ARGENT AVEC OR SANS COULEURS.
 GRANDS DE DALMATIQUES ET D'ÉTOILES.
 FRANCS ET GALONS OR FIN
 " " OR MI-FIN,
 " " SOIE JAUNE ET BLANCHE.

Il est important d'observer que le but de l'agence acceptée par les DAMES DE L'HOPITAL-GÉNÉRAL n'étant que de concentrer les ordres de ce diocèse; les articles livrés à leur établissement seront tous portés aux prix de la facture originale qui sera adressée directement et sans entremise, si on le préfère.

N. B. Les ornemens qu'on voudra faire confectionner en ce pays, seront importés au complet des étoffes, galons et franges nécessaires et confiés, si on le désire, aux talens si connus des DAMES DE L'HOPITAL-GÉNÉRAL.

J. C. ROBILLARD, 32, Beaver St.
 New-York.

Atelier de Relieur,
CHAPELEAU & LAMOTHE,

REMERCIENT sincèrement les Messieurs du CLERGÉ et le PUBLIC en général de l'encouragement qu'ils ont bien voulu leur donner et les préviennent qu'ils ont transporté leur atelier à la rue St. GABRIEL, faisant face à la rue STE. THÉRÈSE à quelque pas de leur ancienne demeure.

-ET-

Ils ont l'honneur de prévenir les Messieurs du CLERGÉ, les MARCHANDS, les INSTITUTEURS et autres qu'ils viennent d'ouvrir un MAGASIN DE LIVRES D'ÉCOLES à l'usage des FRÈRES de la DOCTRINE CHRÉTIENNE et autres qu'ils vendront aux prix les plus réduits.

-AUSSI:-

Ils sont prêts à exécuter toutes RELIURES de LIVRES suivant les ordres qui leur seront donnés, et aussi promptement que possible. Ils espèrent par leur assiduité, leur attention et la modicité de leurs prix, s'assurer un PARTAGE des OUVRAGES.

CHAPELEAU & LAMOTHE.

Montréal, 19 juin 1845.

DEMANDE D'INSTITUTEURS.

L'ON a besoin à la LONGUE-POINTÉ d'un INSTITUTEUR. Il accommoderait mieux; s'il savait l'Anglais et le Français.

ON a besoin à St. GEORGE DE HENRYVILLE d'un MAÎTRE D'ÉCOLE-MODÈLE et de plusieurs MAÎTRES OU MAÎTRESSES D'ÉCOLE INFÉRIEURE. Avec un bon certificat de morale et un peu d'instruction qu'il vienne en sûreté, il y aura de l'encouragement pour toutes les capacités. Le Maître d'École-Modèle peut compter sur de bons émolumens.

George de Henryville, 21 août 1845.

PROSPECTUS

DE LA
 PUBLICATION D'UNE NOUVELLE
 Carte Géographique
 DU
 CANADA
 ET DES PROVINCES ADJACENTES, &c.
 PAR
 JOSEPH BOUCHETTE, D. A. G.

LE SOUSSIGNÉ ayant pris des arrangements pour la publication de la Nouvelle Carte ci-dessus mentionnée, désire soumettre au public le Prospectus suivant:

PLEINEMENT convaincu de l'utilité et de l'importance d'une Nouvelle Carte de la Province du Canada, démontrant la multiplicité et l'étendue des améliorations locales qui ont marqué l'avancement du Pays dans le cours des dernières quinze années, l'AUTEUR, depuis l'Union des Provinces du Bas et du Haut-Canada, s'est laborieusement occupé du renouvellement, de la révision et de l'amélioration de sa Carte des Colonies de l'Amérique Britannique du Nord, publiée à Londres en 1830.

La Carte, ainsi améliorée, contient non seulement un aperçu fidèle du CANADA-UNI, mais embrasse aussi une exacte délimitation géographique des Provinces du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse, de Terre-Neuve et de l'Isle du Prince Édouard, avec en outre une grande section des États limitrophes, et la ligne de division entre les deux Pays; telle qu'établie par le Traité de Washington en 1842.

Elle comprend de plus, sur une échelle détachée, cette section des Domaines Britanniques qui se trouvent entre les Océans Atlantique et Pacifique, et qui s'étend vers le Nord jusqu'aux Mers Polaires, faisant voir les découvertes les plus récentes et le résultat des recherches qui ont eu lieu en cette partie des régions arctiques, et comprenant en même temps le Territoire de l'Orégon.

Dans ses détails, la Carte contient une délimitation scrupuleuse des divisions et subdivisions actuelles du Canada en Districts, Comtés, Seigneuries et Townships; ses organisations municipales et judiciaires; les noms et localités des Paroisses; les Villes et Villages; Canaux et Chemins de Fer, Chemins pavés en Bois et Maradamisés, distinguant les Routes et les Bureaux de Poste, non-seulement du Canada mais aussi des Provinces voisines.

Le tout, couché sur une projection géographique, et sur une échelle de 14 milles au pouce, formera une Carte de sept pieds sur quatre (7 x 4.)

Dans la construction de sa Carte, l'AUTEUR a apporté le plus grand soin et la plus grande attention, et dans sa compilation, a eu recours à des documents dont l'exactitude et l'autorité ne laissent aucun doute; et dont une portion considérable a été recueillie par lui-même à de grands travaux et d'après des informations personnelles qu'il a puisées de sources généralement officielles et authentiques.

L'AUTEUR ose croire que d'après l'état amélioré de la Province et l'Union récente, la publication d'une telle Carte serait d'un intérêt important et utile au Public; mais connaissant la grandeur et le coût de l'entreprise, il a supplié l'aide de la Législature Coloniale, et prend maintenant la liberté de solliciter l'encouragement libéral et le patronage du Public, sans lesquels il ne pourrait espérer de pouvoir accomplir la tâche qu'il est sur le point d'entreprendre.

La Carte sera gravée par les meilleurs Artistes soit d'Angleterre ou des États-Unis.

Le prix de la Carte sera, aux Souscripteurs, de £2 10s. en feuilles—ou £3 montée sur toile et rouléeux.

Les Messieurs de la campagne qui désirent souscrire pourront le faire par lettre, port-franc, adressée à Montréal à

ROBERT W. S. MACKAY
 Libraire, No. 115, rue Notre-Dame.

Le Clergé; les maîtres de poste ou autres résidant dans le pays qui procurent dix souscriptions et qui répondront pour le même nombre, recevront une copie de cette Carte, exempte de toute charge.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LES MÉLANGES se publient deux fois la semaine, le Mardi et le Vendredi. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année, et CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement. ON s'abonne au Bureau du Journal, rue St. Denis, à Montréal, et chez MM. FABRE et LEPROHON, libraires de cette ville.

Prix des annonces. — Six lignes et au-dessous, 1re insertion, 2s. 6d.
 Chaque insertion subséquente, 7d.
 Dix lignes et au-dessous, 1re insertion, 3s. 1d.
 Chaque insertion subséquente, 10d.
 Au-dessus de dix lignes, 1re insertion par ligne, 4d.
 Chaque insertion subséquente, 1d.

PROPRIÉTÉ DE JANVIER VINET, PRÉTRE.